

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports Animation Socio-Educative ou Culturelle

Cette formation vise à qualifier des professionnel.les de l'animation technicien.nes de l'éducation populaire, capables de conduire une action éducative qui s'inscrit dans le projet d'une structure. il permet d'acquérir des compétences de conception, réalisation et d'évaluation d'un projet d'animation collective sur un terrain professionnel.

Pré-requis préalables à l'entrée en formation :

- Etre titulaire de l'une des attestations de formation relatives au secourisme (PSC, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU, SST)
- Justifier d'une expérience d'animation professionnelle et non professionnelle auprès d'un groupe d'une durée minimale de 200 heures.

Lien pour inscription : <https://urls.fr/TiPVn9>



La Ligue de l'enseignement accompagne les acteurs éducatifs, les familles, les formateurs.trices et les animateurs.trices, les élu.es et agents de collectivités locales, pour que le droit à la formation profite réellement à tous et tout au long de la vie. Elle propose des formations participatives, dans les valeurs de l'Éducation Populaire, avec des méthodes pédagogiques variées, adaptées aux projets professionnels des candidat.es stagiaires, avec un lien fort avec les structures d'alternance, dans le but de favoriser l'insertion professionnelle des stagiaires, de valoriser leurs parcours et d'améliorer la qualité éducative dans l'animation socioculturelle.

Coût de la formation

- **Apprenti.es (- 30 ans)** : le contrat d'apprentissage assure une prise en charge totale du coût de la formation et permet d'avoir un statut de salarié.e apprenti.e.
- **Autres statuts** : 7500€ (+ 1500€ avec option CCDACM) avec possibilité d'aide au financement par l'OPCO de rattachement de votre employeur.

Pour tous renseignements

Jean PAYEUR - Formateur
03.83.28.70.28 / 06.12.55.23.94
jean.payeur@ligue54.org

BPJEPS ASEC



© Agathe ROGER

**Brevet Professionnel de la Jeunesse,
de l'Éducation Populaire et des Sports
Animation Socio-Educative ou Culturelle**

**Certificat Complémentaire Direction d'un
Accueil Collectif de Mineur**

**Pour toute information sur les prochaines
dates de formation sur Nancy
03.83.28.70.28**



Contenu de la formation et progression pédagogique – 651 heures

BPJEPS ASEC

Blocs de compétences (RNCP 39926) 546 heures

La formation est organisée en 4 blocs de compétences, chacun comprenant des modules d'enseignements théoriques, des mises en situation pratique, des évaluations et productions professionnelles.

Bloc de compétences 1 : Conception et mise en oeuvre de projets d'animation

Objectif : Être capable de concevoir, conduire et évaluer un projet d'animation socio-éducatif ou culturel en cohérence avec les besoins des publics, du territoire et du projet de la structure.

Contenus : Analyse des publics et du contexte, méthodologie de projet, définition d'objectifs pédagogiques, planification des actions, partenariats, suivi et évaluation des projets.

Bloc de compétences 2 : Valorisation des activités et des projets

Objectif : Être capable de valoriser les projets et activités d'animation auprès des publics, des partenaires et des institutions, en utilisant des outils de communication adaptés.

Contenus : Techniques de communication écrite et orale, outils numériques et supports de valorisation, relations partenariales, restitution et bilan des actions menées.

Bloc de compétences 3 : Conduite de séances et d'actions d'animation

Objectif : Être capable de concevoir, animer et évaluer des séances et actions d'animation éducatives, culturelles ou sociales, en garantissant la sécurité des publics.

Contenus : Techniques d'animation, pédagogie de l'activité, gestion de groupe, adaptation aux publics, prévention des risques et évaluation des séances.

Bloc de compétences 4 : Organisation du vivre ensemble et accompagnement des publics

Objectif : Être capable de favoriser le vivre-ensemble, l'inclusion et la participation des publics au sein des actions d'animation.

Contenus : Dynamique de groupe, gestion des conflits, inclusion et accessibilité, posture professionnelle de l'animateur, accompagnement éducatif et social des publics.



Option CCDACM

(Certificat Complémentaire de Direction d'Accueil Collectif de Mineurs) - **105 heures**

Ce module s'ajoute à la formation BPJEPS et se déroule généralement en parallèle du cursus, selon le calendrier pédagogique.

Modules de contenu – CCDACM

Objectif : Être capable d'exercer les fonctions de direction d'un accueil collectif de mineurs en assurant la mise en oeuvre du projet pédagogique, la coordination de l'équipe, la gestion de la structure et la sécurité physique et morale des publics accueillis, dans le respect du cadre réglementaire.

Contenus : Cadre réglementaire des ACM, élaboration et pilotage du projet pédagogique, organisation et gestion administrative et financière, management et accompagnement de l'équipe d'animation, accueil des publics, prévention des risques, évaluation et bilan de fonctionnement de l'ACM.

